

ET SI ON APPRENAIT À CONJUGUER HARMONIEUSEMENT ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITE
--

Tous les gens qui prennent position au nom de LEUR environnement, de LEUR cadre de vie, de LEUR paysage, de LEUR confort... contre les voies autoroutières hors des villes pourraient-ils me rassurer ? Utilisent-ils tous un vélo, les transports en commun ou la marche à pied pour se rendre à leur travail, pour faire leurs achats, pour leurs loisirs, pour se rendre dans leur famille ou chez leurs amis ? Partent-ils en vacances à vélo avec une remorque pour transporter leurs bagages, avec des sièges pour leurs enfants ?

Si la réponse est non, c'est qu'ils sont des usagers automobiles de la route, c'est qu'ils sont éléments constituants du trafic de transit domicile/travail, c'est qu'ils font partie, pour beaucoup, des usagers de l'autoroute pour leur départ en vacances ou leurs grands trajets.

On ne peut pas affirmer vouloir préserver l'environnement des effets néfastes de l'automobile et être acteur des nuisances que l'on dénonce.

Ou alors il faut avoir le courage de ses positions et reconnaître qu'il s'agit là de ségrégation sociale: un environnement mis sous cloche pour ceux qui ont pu investir en milieu rural et les gênes pour les populations urbaines au premier rang desquelles les habitants des quartiers populaires.

Pour la prolongation de l'autoroute A12 les données sont claires:

- par la ville de La Verrière (2A), elle détruit la vie de 2.000 habitants, elle passe à moins de 50 mètres de deux cités HLM (qui représentent 78% de l'habitat verriérois), de deux groupes scolaires, d'un gymnase, de deux maisons de quartier, de deux structures d'éducation et de prévention, de la mairie, d'un centre commercial ;

- par la ville de La Verrière (2A'), elle porte une atteinte gravissime à l'emploi sur la zone d'activités (+ de 2.000 emplois), elle met en péril la gare SNCF et ses 20.000 voyageurs quotidiens ;

- par la ville de La Verrière (2C'), elle supprime le seul stade communal, elle détruit une coulée verte aménagée au-dessus d'un aqueduc du réseau des étangs et rigoles qui date du 17ème siècle et qui alimentaient les eaux du château de Versailles, elle est en mitoyenneté avec l'hôpital psychiatrique, ses 286 lits et ses 500 employés ;

- par les communes du Mesnil Saint Denis et La Verrière (2C' et 2D), elle détruit la vie de 800 habitants, elle rogne de façon importante le seul espace de développement potentiel de la commune ;

- par le Vallon du Pommeret, elle ne détruit ni même ne frôle aucune habitations elle ne touche que quelques terres agricoles uniquement destinées à l'agriculture intensive : maïs, colza, blé, tournesol... Ces terres, amendées à outrance, regorgent d'engrais, de pesticides, d'insecticides, de métaux lourds... Aucun talus, aucun fossé, aucune haie ne participe à la gestion de l'eau, à la création d'écosystèmes favorables à la faune, aucune reconstitution paysagère. Il est d'ailleurs cocasse de constater qu'aucun des preux chevaliers de l'environnement n'aborde ce sujet de pollution et d'appauvrissement des sols par ce type d'agriculture qui n'a rien de raisonnée et tellement éloignée du développement durable !!! Le Vallon du Pommeret est d'une telle platitude paysagère que même le PNR ne le site pas dans sa brochure « Paysages en Haute Vallée de Chevreuse » parue en 2001 (si ce n'est la reproduction d'une aquarelle pour le moins subjective en couverture).

- Par le Vallon du Pommeret, la prolongation coûte 3 fois moins cher en investissement et ne coûte quasiment rien en fonctionnement alors qu'ils coûtent 1.800.000€/an pour les tracés par La Verrière.

- Par le Vallon du Pommeret tous les types de transport passent ce qui n'est pas le cas pour les autres solutions. Les matières dangereuses transportées au cœur des villes représentent un risque énorme pour les humains. Cela ne semble pas émouvoir les opposants au seul tracé raisonnable.

Ceux qui parlent de détruire l'image du Parc par un viaduc n'ont qu'à regarder le viaduc de Millau qui passe par un site autrement plus remarquable, (les Gorges du Tarn, les Causses de l'Aveyron) lui aussi situé dans un Parc Naturel Régional et qui malgré tout est une oeuvre d'art qui fait la fierté de la France.

La commune de Longvilliers est une des communes du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Sur le site du PNR on vante à juste titre ses patrimoines naturel et historique. Or l'autoroute A10 et la ligne TGV ouest coupent la commune de Longvilliers dans une diagonale parfaite. Est-ce que cela rend le Parc incompatible avec sa charte ? En 1995 la charte a bien été reconduite en maintenant la commune de Longvilliers dans le périmètre du Parc. Alors pourquoi le passage de l'A12 par le Pommeret mettrait-il en péril le PNR ? Il n'y a que la démagogie de certains discours pour le laisser croire. Le site classé du Pommeret représente 2/10.000ème du territoire du PNR. Et de plus il est situé à la frange du Parc. En quoi le fait de passer par le Pommeret déchirerait-il le PNR ? Il n'y a que l'outrance de certaines positions pour l'affirmer.

D'autant plus qu'une solution d'une autoroute semi-enterrée est possible sur l'ensemble du trajet permettant une meilleure insertion paysagère, une meilleure prise en compte des eaux de ruissellement et d'une meilleure gestion des eaux des bassins versants.

Les talus créés de part et d'autre seront une défense efficace des effets du vent sur l'érosion, sur l'assèchement et l'appauvrissement des sols. Les talus seront arborés et créeront, au delà de la barrière végétale et paysagère, un espace naturel d'habitat et de nidification pour la faune (oiseaux, rongeurs, reptiles, rapaces, insectes). Cela participe d'un aménagement du territoire maîtrisé et raisonné en respectant la biodiversité des milieux. Dans ce cas précis du passage par le Vallon du Pommeret, cela recrée d'autres diversités que les remembrements et la pratique agricole intensive avaient fait disparaître.

De nombreuses expériences ont été menées en France où des associations écologistes ont été intégrées dans la Maîtrise d'oeuvre d'ouvrages importants pour une réelle prise en compte de l'environnement dans le montage des projets.

Sur les 44 Parcs Naturels Régionaux de France, la majorité est traversée par une ou plusieurs autoroutes, et tous revendiquent, à juste titre, le label de territoires d'exception inscrits profondément dans la démarche de développement durable. Sont-ils une majorité à avoir tort ou bien en Vallée de Chevreuse, les égoïsmes exacerbés sont-ils plus forts qu'ailleurs ?

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse travaille à son extension sur le sud du département des Yvelines et sur la partie ouest du département de l'Essonne. C'est juste et légitime. Mais on est en droit de s'interroger si le PNR ne va pas demander le déplacement de l'A10 et de la ligne TGV ouest pour ne pas « déchirer » son futur territoire. Saint-Arnoult en Yvelines, ville porte actuelle du PNR, et dont l'adhésion est envisagée possède sur son territoire l'un des plus grandes gares de péage

autoroutier de France. Tout cela démontre s'il cela était encore nécessaire que la position des opposants au passage par le Pommeret se servent de motivations environnementales pour exprimer ce qui n'est au fond qu'un mépris pour les populations des villes.

Il ne doit apparaître aucun antagonisme entre l'évolution et l'amélioration des usages humains et la qualité de notre environnement. C'est en plaçant l'Homme au coeur des préoccupations que nous gèrerons au mieux notre Planète. Et le déplacement (notamment routier) est un besoin social.

Le développement des transports en commun et du ferroutage sont des solutions qui seront sûrement efficaces. Mais à quelle échelle de temps? Les 62000 véhicules qui circulent quotidiennement à hauteur de La Verrière sur la RN10 c'est aujourd'hui, Trappes coupée en deux c'est aujourd'hui, l'ouverture de la RN86 c'est pour très bientôt, le bouclage de la RN104 c'est en cours de décision. Alors une fois ces deux super-périphériques réalisés, quel sera l'exutoire pour accéder depuis le nord vers l'Espagne, le Portugal, les pays du Maghreb et d'Afrique en général; depuis le sud vers l'Angleterre, les pays nordiques, les républiques baltes, la Belgique, les Pays Bas, l'Allemagne. Aujourd'hui il n'y en a qu'un seul : la RN10. C'est dire que si l'autoroute A12 n'est pas faite, c'est plus de 100.000 véhicules jours qui emprunteront cet axe dans les années qui viennent (toujours à hauteur de La Verrière). C'est pourquoi il est important de dire et de répéter sans cesse que le combat pour l'A12 est utile y compris pour ceux qui le réfutent aujourd'hui. D'après vous par où passeront les véhicules pour échapper à une RN10 saturée, si ce n'est par nos routes départementales et communales.

Le choix du tracé A12 est véritablement un choix de société : la solidarité opposée aux égoïsmes sociaux.

Alors OUI à l'A12 parce que les alternatives au tout routier ne sont pas envisageables à court terme ;

OUI à l'A12 parce que toute autre solution ne serait qu'un emplâtre sur une jambe de bois et ne résoudrait en rien la saturation de la RN10 ;

OUI à l'A12 hors des villes parce que l'Homme fait aussi partie de l'environnement et qu'il faut aussi le préserver ;

OUI à l'A12 par le tracé rural parce que le développement durable doit aussi intégrer l'Humain ;

OUI à l'A12 par le Vallon du Pommeret parce que c'est la seule solution raisonnable ;

OUI à l'A12 par le Vallon du Pommeret parce que c'est la seule solution qui respecte à la fois l'écologie rurale et urbaine ;

OUI à l'A12 par le Vallon du Pommeret parce que c'est la seule solution qui ne détruit pas la vie des habitants qu'ils soient ruraux ou urbains ;

OUI à l'A12 par le Vallon du Pommeret parce que c'est la solution la plus rapide ;

OUI à l'A12 par le Vallon du Pommeret parce que c'est la solution la moins chère ;

OUI à l'A12 par le Vallon du Pommeret parce c'est la solution qui coûte le moins cher en entretien.